



RAPPORT ANNUEL 2022

Sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés



Végétrie de Sougy : mise en service en avril 2022

SIRTOMRA

Mairie Annexe – 6 rue Félix Desnoyers – 45170 NEUVILLE AUX BOIS
Tel : 02 38 91 58 95 sirtomra@wanadoo.fr www.sirtomra.fr

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION DU SIRTOM DE LA REGION D'ARTENAY	2
Périmètre de la collectivité	2
Bref historique	3
Représentants de la collectivité	4
Compétences exercées par la collectivité	5
ORGANISATION DU SERVICE	6
Caractéristiques des collectes	6
Caractéristiques du réseau de déchetteries et végétrie	6
Tonnages des différents flux collectés	7
Evolution des tonnages des déchets collectés	7
Flux des déchets / Mode de traitement	8
Modes de valorisation	8
Installations de traitement et localisation du syndicat de traitement	9
Erreurs de tri « Refus de tri de la collecte sélective »	10
COUT DU SERVICE	11
Principales prestations rémunérées à des entreprises	11
Principaux investissements réalisés par le SIRTOMRA	11
Participation au syndicat de traitement (BGV)	11
Indicateurs économiques	12
Evolution du coût de la TEOM	12
COMMUNICATION	13
MESURES DE PREVENTION	15
Mesures de prévention / risques sur la santé	15
Mesures de réduction des déchets (quantité et nocivité)	15
TABLEAU DE BORD DE SYNTHESE	16
Caractéristiques du syndicat de collecte	16
Indicateurs techniques sur les opérations de collecte	16
Indicateurs économiques	16

Rapport établi conformément à la Loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite Loi Barnier
et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000

Rapport à la disposition du public à Neuville aux Bois (45170) - Mairie annexe

Rédigé et mise en forme par Mme Aurélie CHEVALLIER

Présenté en comité syndical du 28 juin 2023 par M. Jean-Louis RICHARD, Président

PRESENTATION DU SIRTOM DE LA REGION D'ARTENAY

Périmètre de la collectivité

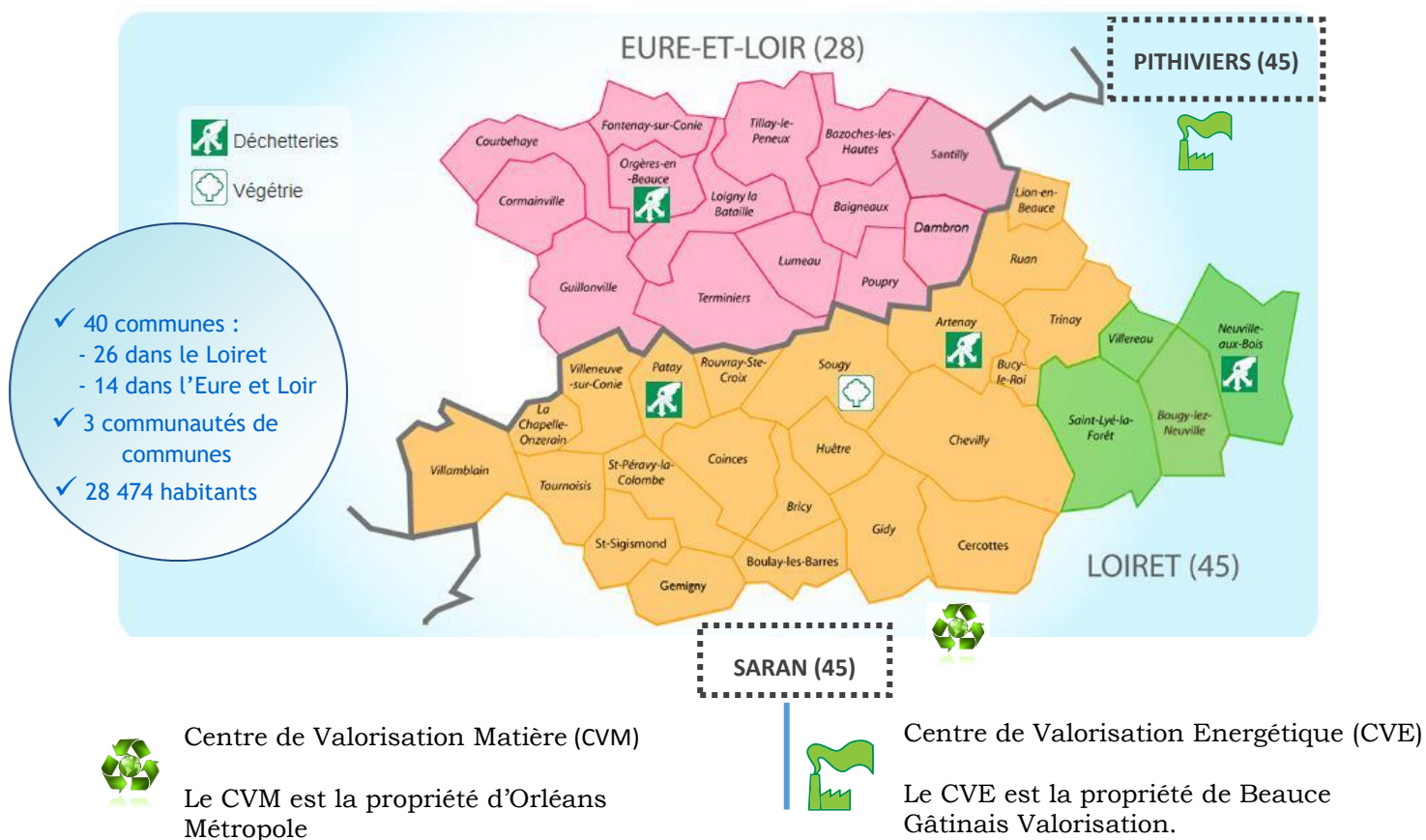
Créé le 20 décembre 1971, le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région d'Artenay est composé de 40 communes appartenant à 3 communautés de communes.

La population desservie est de 28 474 habitants, en croissance, répartis sur 12 922 foyers.

Le territoire couvre 719 Km².

Le contexte est semi-rural à rural, avec une densité de 39.6 habitants au Km².

TERRITOIRE DU SIRTOMRA



GROUPEMENT DE COMMUNES	Nombre de communes	Nombre d'habitants
CCBL Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine	22	17 008
CCF Communauté de Communes de la Forêt	4	6 809
CCCB Communauté de Communes Cœur de Beauce	14	4 657
TOTAL	40	28 474

Bref historique

1971	Création du S.I.R.T.O.M. de la Région d'Artenay pour une politique de modernisation de la gestion des déchets ménagers. Mise en place de colonnes d'apport volontaire pour le verre.
1973	Construction de l'usine de traitement à Sougy pour le broyage des ordures ménagères avant leur mise en décharge sur le même site.
1994	Ouverture de 3 déchetteries (Artenay, Patay et Neuville aux Bois).
1996	Fermeture de la décharge de Sougy. Equipement d'un quai de transfert mise en décharge à Mézières les Cléry.
1999	Mars : ouverture de la 4 ^{ème} déchetterie à Orgères en Beauce.
2000	Juillet : démarrage de la collecte sélective. Incinération des ordures ménagères à Saran. Mise en place de colonnes d'apport volontaire pour les journaux, magazines.
2003	Création du syndicat mixte de traitement des déchets « Beauce Gâtinais Valorisation » (BGV). Le Sirtomra a délégué sa compétence « Traitement » à BGV.
2007	Fermeture du quai de transfert de Sougy au 1 ^{er} avril. Les bennes partent de l'UTOM de Saran.
2008	Les ordures ménagères sont incinérées au centre de valorisation énergétique (CVE) de Pithiviers. Départ des bennes de collecte à Pithiviers.
2009	Collecte des DEEE, collecte des emballages et papiers dans le bac jaune
2010	Réhabilitation des déchetteries de Neuville aux Bois (1 ^{er} trimestre) et Patay (4 ^è trimestre).
2011	Réhabilitation des déchetteries d'Artenay (1 ^{er} trimestre) et Orgères en Beauce (4 ^è trimestre).
2014	En déchetterie : Dastri, ECO DDS, Eco-Mobilier.
2015	Le SIRTOMRA lauréat de l'appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV).
2016	Prêt de Totem de tri pour les manifestations
2018	Adhésion à un groupement d'Autorités Concédantes pour l'exploitation et la modernisation du Centre de tri à Saran dans le cadre de l'Extension des Consignes de Tri prévue au 01/01/2022.
2020	Nouveau marché de collecte et réorganisation des tournées Conteneurisation de la collecte des OM sur tout le territoire. Mise en service d'une centrale photovoltaïque à Sougy.
2021	Lauréat de l'appel à projet sur l'extension des consignes de tri ; nouveau guide du tri. Fermeture du centre de tri de Pithiviers au 31.12.2021
2022	Extension des consignes de tri (ECT) Ouverture de la Végétrie (avril) sur l'ancien quai de transfert de Sougy



1973 : unité de broyage

Représentants de la collectivité

Comité syndical

Les communautés de communes sont représentées par un nombre de délégués équivalant à deux titulaires et deux suppléants par commune membre (voir liste au dos du rapport).

Le comité syndical règle par ses délibérations notamment :

- Le vote du budget,
- L'institution et la fixation du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères demandé aux communautés de communes membres,
- L'approbation du compte administratif,
- Les dispositions à caractère budgétaire prises par le syndicat,
- Les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat,
- L'adhésion du syndicat à un établissement public,
- La délégation de la gestion d'un service public.

Bureau syndical

Le comité syndical élit en son sein le bureau, le président et quatre vice-présidents.

CCF	Président	M. RICHARD Jean-Louis	Neuville aux bois
CCCB	Vice-Président(e)s	M. LACHAUME Jean-Paul	Santilly
CCCB		M. RINGWALD Serge	Orgères en Beauce
CCBL		M. PELLETIER Claude	Chevilly
CCBL		Mme GUERIN Sandrine	Bucy le Roi
CCBL	Membres	Mme MATTIA-TALBOT Myriam	Artenay
CCF		Mme BEAUD'HUY Nicole	St-Lyé-la-Forêt
CCBL		M. CORMIER Michaël	Bricy
CCF		M. TRIFFAULT Jean-Paul	St-Lyé-la-Forêt
CCBL		M. SAVOURE-LEJEUNE Martial	Cercottes
CCF		Mme MAROIS Isabelle	Bougy lez Neuville
CCF		Mme VINCENOT Béatrice	Bougy lez Neuville
CCCB		M. BOURGEVIN Thierry	Orgères en Beauce

Délégués à Beauce Gâtinais Valorisation (BGV)

BGV est le syndicat de traitement auquel le SIRTOMRA a délégué sa compétence traitement (valorisation/élimination des ordures ménagères et tri de la collecte sélective)

CCF	M. RICHARD Jean-Louis	Neuville aux bois
CCCB	M. LACHAUME Jean-Paul	Santilly
CCBL	Mme GUERIN Sandrine	Bucy le Roi
CCCB	M. RINGWALD Serge	Orgères en Beauce
CCF	M. MAROIS Didier	Neuville aux bois
CCF	M. VINCENOT Béatrice	Bougy lez Neuville
CCBL	Mme AUVRAY Virginie	Patay
CCBL	M. SAVOURE-LEJEUNE Martial	Cercottes
CCBL	M. PELLETIER Claude	Chevilly

Personnel du SIRTOMRA

Mme Céline COUTANT, Responsable administratif et comptabilité

Mme Marion THIERRY, Responsable communication et déchets

M. Sylvain TAVERNIER, Agent technique

Compétences exercées par la collectivité

Le SIRTOMRA assure, via des marchés publics de services passés avec des entreprises privées:

- La collecte des ordures ménagères en porte à porte,
- La collecte des emballages recyclables (hors verre) et des journaux en porte à porte,
- La collecte du verre en apport volontaire,
- La collecte des TLC (textiles, linge et chaussures) en apport volontaire,
- La gestion des déchetteries et de la végétrie.

Répartition des compétences

	OM	Emballages recyclables + JRM	Verre	Déchets apportés en déchetteries et végétrie	Déchets dangereux	Encombrants
Mode d'organisation	PàP	PàP	AV	Déchetteries	Déchetteries	PàP
Collecte						
Transfert						
Traitement						

Opération assurée par le SIRTOMRA
 Opération assurée par BGV
 Opération assurée par d'autres collectivités (Communes ou Communautés de Communes)



Camion de collecte en porte à porte



Apport Volontaire textiles



Déchetterie



Apport Volontaire du verre

ORGANISATION DU SERVICE

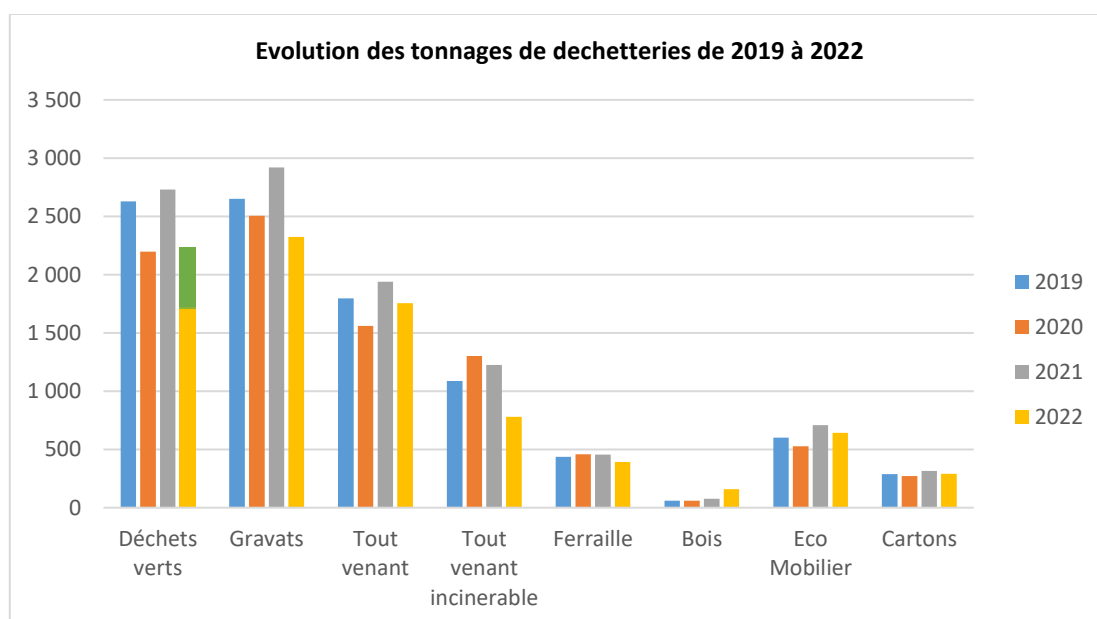
Caractéristiques des collectes

Collecte en porte à porte (PàP)	Prestataire	Fréquence de collecte	Contenant	% population desservie
OMR	Véolia Soccoim	C1	Bac à la norme	100 %
Collecte sélective emballages + JRM	Véolia Soccoim	C1	Bac gris / couvercle jaune	100 %
Collecte en apport volontaire (AV)	Prestataire	Fréquence de collecte	Contenant	Densité de dotation
Collecte sélective verre	Véolia Soccoim	Fonction du taux de remplissage	83 Colonnes	1 colonne / 343 habitants
Collecte du textile	Divers prestataires	Fonction du taux de remplissage	20 Colonnes	1 colonne / 1423 habitants

Caractéristiques du réseau de déchetteries et végétrie

Nombre de déchetteries	4
Nombre de végétrie	1
Tonnage global entrant (tonnes)	9 123
Maitrise d'ouvrage « bas de quai » & « haut quai »	SIRTOMRA
Mode d'exploitation « bas de quai » & « haut quai »	Prestataire Veolia Environnement
Jours d'ouverture	2 à 4 jours/semaine
Nombre de visites 2022	73 396 (72 422 particuliers + 974 professionnels)
Accueil déchets dangereux des ménages	oui
Accès professionnels	oui

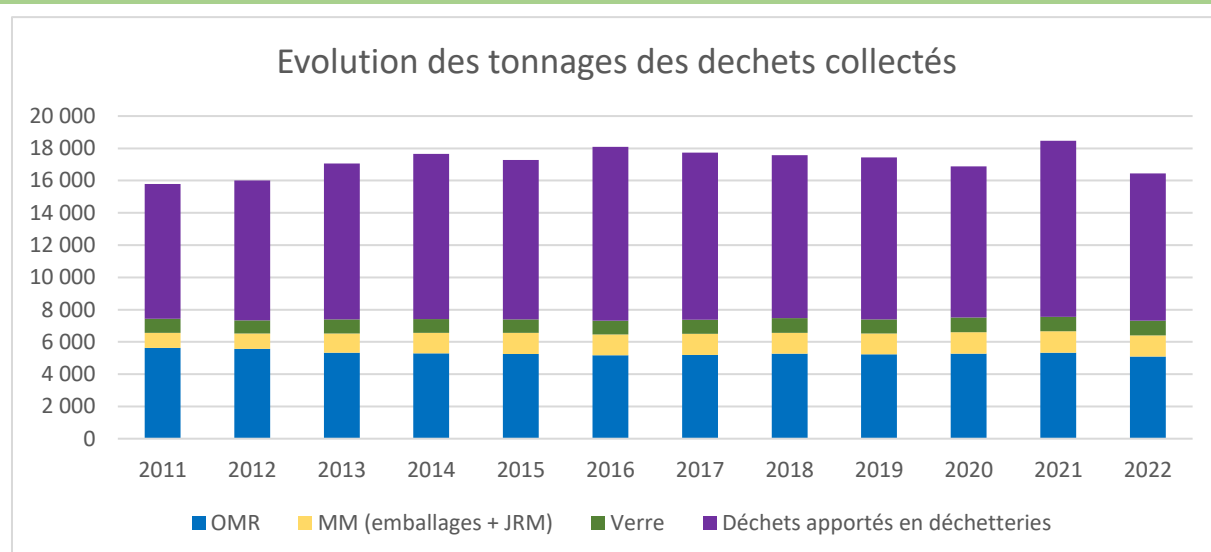
Evolution des tonnages des principaux flux



Tonnages des différents flux collectés

Tonnages de déchets collectés	2022		2021		2020		2019	
	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.
OMR	5 096	179	5 323	188	5 271	188	5 240	187
MM (emballages + JRM)	1 312	46	1 330	47	1 339	48	1 274	45
Verre	911	32	908	32	897	32	891	32
Déchets apportés en déchetteries	9 123	320	10 901	385	9 370	334	10 038	357
TOTAL	16 442	577	18 462	652.65	16 877	600.84	17 442	620.97

Evolution des tonnages des déchets collectés



Comparaison avec les collectivités de mêmes milieu et dispositif.

Kg/hab/an	OMR	EJRM	Verre	Déchetterie	Total
Moyenne des Collectivités*	215	44	42	267	568
SIRTOMRA	179	46	32	320	577
Ecart	-36	+2	-10	+53	+9

*données CITEO 2021



OMR

Le tonnage par habitant constitue un bon résultat qui peut encore être amélioré.



EJRM

L'effet ECT attendu n'est pas au rendez-vous-même s'il y a moins de journaux mis sur le marché.



VERRE

Les résultats stagnent malgré des efforts de communication.



DECHETTERIE

Le tonnage par habitant reste élevé par rapport aux chiffres nationaux.

Flux des déchets / Mode de traitement

Types de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	Kg/hab	DESTINATION (EXUTOIRE)	MODE DE TRAITEMENT
OMR	PàP	5 096	178.98	BGV - Pithiviers	Incinération
Verre	AV	911	31.98	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Emballages+Journaux	PàP et AV	1 312	46.09	Trisalid Saran	Recyclage
Déchets verts	Déchetteries : 1737 Végétrie :498	2 235	78.48	VEOLIA - Dadonville, St-Péravy la Colombe, Mézière lez Cléry	Compostage
Gravats	Déchetteries	2 325	81.66	Crambes, Véolia - Dadonville, Mézière lez Cléry	CET III de Dadonville/enfouissement
Tout venant	Déchetteries	1 755	61.62	VEOLIA - Bucy St-Liphard	Enfouissement ou tri
Tout venant incinérable	Déchetteries	780	27.38	BGV - Pithiviers	Incinération
Ferraille	Déchetteries	392	13.76	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Bois	Déchetteries	160	5.61	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Eco Mobilier	Déchetteries	643	22.59	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Cartons	Déchetteries	290	10.20	BGV - Pithiviers	Recyclage
Cartouches d'encre	Déchetteries	0.89	0.04	COLLECTOR	Recyclage/incinération
Dosettes Nespresso	Déchetteries	1.00	0.00	SUEZ	Recyclage
Lampes, néons, tubes	Déchetteries	1.41	0.05	RECYLUM	Recyclage
Piles	Déchetteries	2.76	0.07	COREPILES	Recyclage
Huiles de vidange	Déchetteries	22.50	0.79	SEVIA - Chaingy	Recyclage
Huiles de cuisine	Déchetteries	2.13	0.07	QUATRA	Recyclage
Batteries	Déchetteries	1.06	0.10	VEOLIA	Recyclage
DEEE	Déchetteries	299	10.51	OCAD3E - Repreneurs agréés Ecologic	Recyclage
TLC (textiles)	AV	119	4.18	LE RELAIS	Réutilisation, recyclage
Autres DDM	Déchetteries	94	3.31	BS ENVIRONNEMENT, TRIADIS	Incinération
TOTAL		16 442	577.43		

Modes de valorisation

229 tonnes de la collecte sélective passées sur le tapis de tri étant des « refus » ont finalement été incinérées

Mode de traitement	Tonnage (t)	Pourcentage
Valorisation énergétique (incinération)	6 199	37.7%
Recyclage	3 929	23.9%
Compostage	2 235	13.6%
Elimination (enfouissement,...)	4 080	24.8%



100 % des déchets collectés en porte à porte et points d'apports volontaires sont valorisés.
55.28 % des déchets apportés en déchetteries sont valorisés.

Le taux global de valorisation est de 75.19 %
contre 73.69 % en 2021.

Installations de traitement et localisation du syndicat de traitement

Structure et Territoire de Beauce Gâtinais Valorisation



170 COMMUNES DONT 7 COMMUNES DÉLÉGUÉES
Population municipale : 156 496 hab.*
Population totale : 159 748 hab.*

* Populations légales des communes en vigueur au 01/01/2019
Recensement INSEE de la population 2019



Le syndicat de traitement Beauce Gâtinais Valorisation (BGV) regroupe le territoire des trois syndicats de collecte : SMETOM, SITOMAP et SIRTOMRA. Installé à Pithiviers, il s'est doté d'un outil de traitement appelé BEGEVAL qui incinère les ordures ménagères résiduelles (OMR) et le tout-venant incinérable des déchetteries.



Le centre de valorisation matière Trisolid, situé à Saran, trie les emballages et papiers de 7 syndicats qui y sont regroupés.



Erreurs de tri « Refus de tri de la collecte sélective »

Depuis le 1^{er} janvier 2009, douze caractérisations minimum sont faites chaque année sur les emballages ménagers livrés au centre de tri.

Méthode de caractérisation

Un échantillon d'au moins 40 kilogrammes de déchets de la collecte sélective livrée par le SIRTOMRA est prélevé dès l'arrivée de la benne de collecte au centre de tri, puis trié par type de matériau. Chacun est pesé afin de déterminer sa proportion dans l'échantillon.

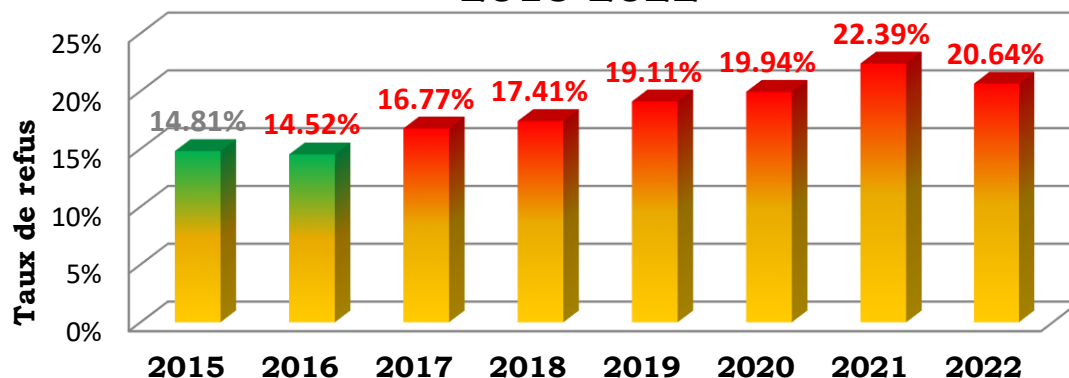
Ces valeurs sont appliquées mensuellement aux tonnages apportés afin de répartir équitablement les matériaux revendus entre les syndicats de collecte apporteurs.

Les erreurs de tri, séparées et quantifiées, constituent le **refus de tri**, exprimé en pourcentage du poids total collecté.

A noter que le refus de tri « compte double » (facturé une fois au tri et une fois à l'incinération).

En 2022, les refus de tri sont de 229 tonnes ce qui représente une dépense supplémentaire de 18 653.50 euros.

Evolution du taux refus multimatériaux 2015-2022



Depuis 2017 la qualité du tri continue de se dégrader et suit la tendance générale du centre de tri. **Il faut retrouver le bon geste du tri** pour atteindre l'objectif du taux refus fixé par CITEO soit 15% pour les territoires semi-ruraux à ruraux qui correspondent au notre.

En 2022, on constate une amélioration des gestes de tri grâce à l'extension des consignes de tri.



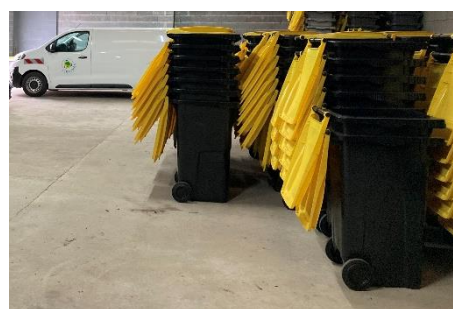
COUT DU SERVICE

Principales prestations rémunérées à des entreprises

Nature de prestation	Nom de l'entreprise	Type et durée du contrat	Échéance	Montant annuel (K€ HT)	Evolution 2022/2021
Collecte en porte à porte OM et multi matériaux	Véolia propreté	MP 5 + 2 ans	31/03/2025 à 2027	869.60	5.41%
Collecte et transfert verre (Chaingy)	Véolia propreté	MP 5 + 2 ans	31/03/2025 à 2027	49.80	6.02%
Exploitation déchetteries	Véolia propreté	MP 5 + 2 ans	28/02/2022 à 2024	801.16	6.12%
Collecte et traitement DMS	Triadis, BS Environnement	Contrat 1 an	31/12/2022	15.59	-18.46%
TOTAL				1 736.14	5.53%
Entretien et analyses quai de transfert de Sougy	Seror, Eurofins, Pescheteau Paysages	Contrat 1 an	31/12/2022	5.39	Montant remboursé par BGV

Principaux investissements réalisés par le SIRTOMRA

Nature de prestation	Nom de l'entreprise	Montant annuel (K€ HT)
Achat bacs roulants CS	SULO France	43.18
Véhicule	BERNIER	24.70
Garde-corps Orgères en Beauce	Métallerie Bourdoncle	34.54
Végétrie		387.74
Extension déchetterie bureaux études		21.18
TOTAL		511.35

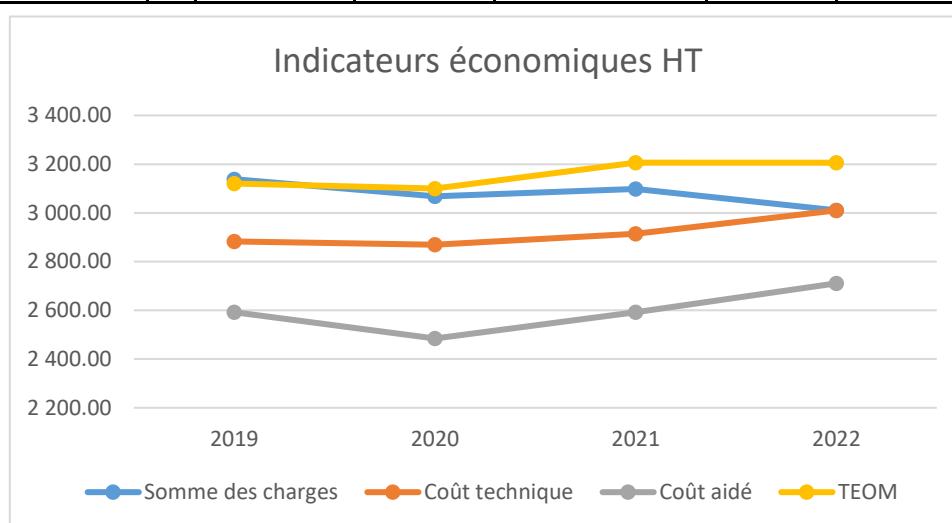


Participation au syndicat de traitement (BGV)

Participation 2022	Reversement du trop-versé 2022	Charge 2022
K€ HT	K€ HT	K€ HT
1 761.70	29.71	1 731.99

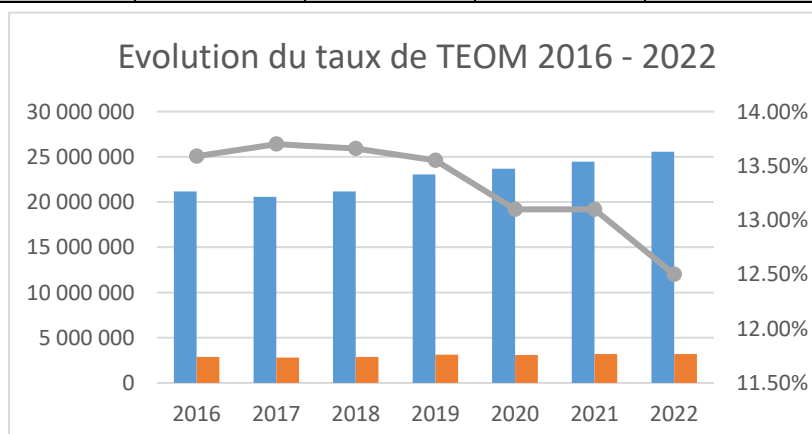
Indicateurs économiques

Indicateurs économiques du SIRTOMRA	2022		2021		2020	
	K€ / HT	€/hab	K€ / HT	€/hab	K€ / HT	€/hab
Somme des charges	3 194.89 €	112.20 €	3 098.17	109.52	3 068.28	109.23
Recettes industrielles	- 249.00 €	8.74 €	- 184.44	6.52	- 198.92	7.08
Coût technique	= 2 945.88 €	103.46 €	= 2 913.73	103.00	= 2 869.36	102.15
Soutiens	- 299.66 €	10.52 €	- 321.94	11.38	- 384.91	13.70
Coût partagé	= 2 646.23 €	92.93 €	= 2 591.79	91.62	= 2 484.45	88.45
Subventions	- - €	- €	- 0.00	0.00	- 0.00	0.00
Coût aidé	= 2 646.23 €	92.93 €	= 2 591.79	91.62	= 2 484.45	88.45
TEOM	3 197.24 €	113.02 €	3 206.17	113.34	3 100.00	110.36



Evolution du coût de la TEOM

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BASES	21 160 716	20 580 001	21 156 150	23 034 719	23 680 892	24 474 557	25 577 930
PRODUITS ATTENDUS	2 875 000	2 820 000	2 890 000	3 121 204	3 100 000	3 206 167	3 197 240
TAUX TEOM	13.59%	13.70%	13.66%	13.55%	13.10%	13.10%	12.50%
COÛT PAR HABITANT	106.14	104.11	104.04	111.57	110.36	113.34	113.02

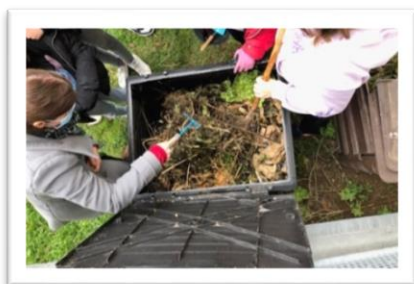


COMMUNICATION

Le jeune public

Des animations sur les thèmes du tri, du compostage, du papier recyclé et de la réduction des déchets ont eu lieu dans différents établissements scolaires du territoire :

- 397 enfants de la maternelle au CM2 ont été sensibilisés : Neuville aux Bois, Boulay les Barres et Patay



Nombre d'enfants sensibilisés depuis 2018

2018	2019	2020	2021	2022
374	493	586	396	397

Le grand public

A la demande de la Mairie de Tournoisis une réunion publique sur le tri a été organisée pour les habitants. Une opération nettoignons la nature et un parcours des déchets a été mis en place sur la commune de Neuville aux Bois en partenariat avec la Mairie. Enfin un stand sur le thème du compostage a été proposé lors du marché des producteurs locaux à Terminiers sous l'initiative de la Communauté de Communes du Cœur de Beauce.

Avec l'extension des consignes de tri de nombreux supports de communication ont été mis à jour :

- L'affichage des consignes de tri dans tous les locaux poubelles des habitats collectifs
- Fourniture de panneaux de consignes de tri pour les établissements publics : écoles, salles des fêtes, Mairies...
- Les autocollants sur les poubelles de tri, d'ordures ménagères et porte sacs du SIRTOMRA



Depuis 2020 les camions bennes sont dotés d'un support qui permet d'afficher une communication sur leur flanc. Cette année l'accent a été mis sur l'extension des consignes de tri.



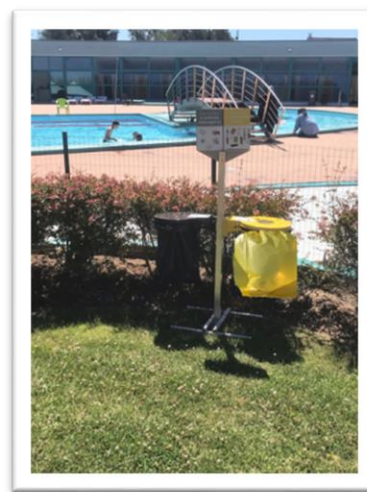
Les visites de l'UTOM

Les visites se déroulent désormais à l'usine d'incinération et au centre de tri Trisalid de Saran. Trois visites ont eu lieu pour : les élus délégués au SIRTOMRA, les éco-délégués du collège de Patay et des habitants de la commune d'Artenay.



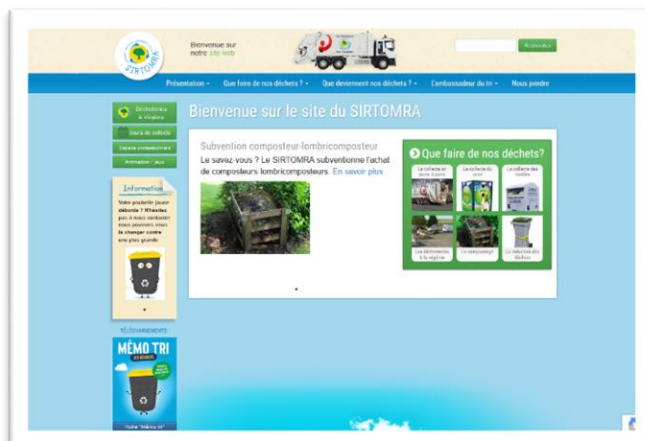
Prêt de matériel

- Les totems de tri et les portes sacs ont été prêtés gratuitement lors des événements suivants :
 - Course cycliste, tournois de basket et de football à Neuville aux Bois
 - Festivals de Neuville aux Bois et Artenay
 - Kermesses de l'école St Joseph de Neuville aux Bois et de l'école d'Orgères en Beauce
 - Les événements des comités des fêtes de Neuville aux Bois, Patay et Gidy
 - La piscine Aquanova de la CCF pendant toute la saison d'été



Site internet

Depuis 2015 le Sirtomra s'est doté d'un nouveau site internet plus moderne et accessible pour les usagers. Au fil des années de plus en plus de visites sont enregistrées, 18 200 pour 2022. Mis à jour en temps réel il permet de transmettre rapidement des informations sur les déchetteries, la collecte ou les consignes de tri.



MESURES DE PREVENTION

Les collectivités et établissements publics en charge de la collecte et/ou du traitement des déchets ménagers doivent prendre des mesures pour prévenir les risques des opérations d'élimination des déchets ménagers sur la santé de l'homme et sur l'environnement. Il est aussi de leur devoir de prévenir la production des déchets : prévention quantitative et qualitative.

Mesures de prévention / risques sur la santé

- Collecte des DASRI (piquants/coupants) dans les quatre déchetteries avec la filière DASTRI.
- Collecte des déchets dangereux spécifiques par la filière ECO-DDS
- Aménagement avec les communes, des circuits de collecte pour améliorer la sécurité des ripeurs et respecter la recommandation de la CRAM et le code du travail.
- Le CVE de Pithiviers incinère (entre autres) les ordures ménagères du SIRTOMRA. Il respecte très largement les normes européennes d'émissions (rejets gazeux, liquides et solides). Les eaux industrielles sont en circuit fermé. La chaleur produite est valorisée par co-génération (vente de vapeur et d'électricité).

Les autres mesures de prévention du syndicat de traitement figurent au rapport annuel de BGV.

Mesures de réduction des déchets (quantité et nocivité)

- Animations en milieu scolaire sur le recyclage (Rouletaboule, atelier de fabrication de papier recyclé), et le compostage des déchets fermentescibles.
- Animations de promotion de la réduction des déchets à la source.

- Subvention versée aux particuliers à l'achat de composteurs pour favoriser le traitement à domicile des déchets fermentescibles et réduire ainsi les quantités de déchets à collecter et incinérer. **49 subventions versées en 2022**,

- Signature d'une convention avec Eco-TLC et d'un contrat avec le Relais pour la collecte des textiles, linge et chaussures.
- Signature d'un contrat avec Eco-Mobilier pour la collecte des éléments d'ameublement.
- Création d'un Roll-Up les 3R : Recycler, Réutiliser, Réduire
- Diverses actions de sensibilisation des usagers à la collecte sélective.
- Bennes de collecte loguées :

Trier c'est préserver



Jeter c'est gâcher



TABLEAU DE BORD DE SYNTHÈSE

Caractéristiques du syndicat de collecte

- **Nom** : SIRTOMRA (**S**yndicat **I**ntercommunal mixte de **R**amassage et **T**raitement des **O**rdures **M**énagères de la **R**égion d'**A**rtenay)
- **Compétences** : Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Le traitement est délégué à BGV.
- **Nombre de communes** : 40 (appartenant à 3 communautés de communes)
- **Population desservie** : 28 474 habitants (INSEE 2020)

Indicateurs techniques sur les opérations de collecte

Mode de gestion du service de collecte	Prestation		
Fréquence totale des collectes par semaine	1		
	2022	Evolution/2021	
Tonnage total de déchets collectés (PAP+AV + déchetteries)	16442	-10.94%	😊
Ratio par habitant de déchets collectés (Kg/hab.)	577	-11.64%	😊
Ratio par habitant d'ordures ménagères résiduelles collectés kg/hab	179	-4.79%	😊
Ratio par habitant d'emballages et journaux collectés (hors verre)	45	-4.25%	😞
Taux de refus	20.64%	-1.75	😞
Nombre d'habitants par déchetterie	7119	0.66%	
Nombre d'habitants par végétarie	17008		
Ratio par habitant de déchets apportés en déchetterie kg/hab	320	-16.88%	😊
Part des déchets collectés dirigés vers une filière de valorisation	75.19%	+2.40%	😊
Mode principal de traitement des déchets ménagers	Incinération		

Indicateurs économiques

Indicateurs économiques du SIRTOMRA	2022		2021		2020	
	K€ / HT	€/hab	K€ / HT	€/hab	K€ / HT	€/hab
Somme des charges	3 194.89 €	112.20 €	3 098.17	109.52	3 068.28	109.23
Recettes industrielles	- 249.00 €	8.74 €	- 184.44	6.52	- 198.92	7.08
Coût technique	= 2 945.88 €	103.46 €	= 2 913.73	103.00	= 2 869.36	102.15
Soutiens	- 299.66 €	10.52 €	- 321.94	11.38	- 384.91	13.70
Coût partagé	= 2 646.23 €	92.93 €	= 2 591.79	91.62	= 2 484.45	88.45
Subventions	- - €	- €	- 0.00	0.00	- 0.00	0.00
Coût aidé	= 2 646.23 €	92.93 €	= 2 591.79	91.62	= 2 484.45	88.45
TEOM	3 197.24 €	113.02 €	3 206.17	113.34	3 100.00	110.36

LEXIQUE

AV	Apport Volontaire
C2; C1; C0,5	Traduit la fréquence de collecte : C2 = 2 fois par semaine, C1 = une fois par semaine, C0,5 = une fois par quinzaine,
CCBL	Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine
CCCB	Communauté de Communes Cœur de Beauce
CCF	Communauté de Communes de la Forêt
CD	Conseil Départemental
CS	Collecte Sélective
CVE	Centre de Valorisation Energétique (usine d'incinération avec valorisation énergétique - électricité ou vapeur)
CVM	Centre de Valorisation Matière (centre de tri des déchets recyclables)
DASRI	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DDM	Déchets Dangereux des Ménages
DMS	Déchets Ménagers Spéciaux
DEA	Déchets d'Eléments d'Ameublement
DEEE	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
EE	Eco-Emballages
EF	Eco-Folio
EJRM	Emballages Journaux Revues Magazines
JRM	Journaux, Revues, Magazines
MM	Multi Matériaux (collecte des emballages recyclables hors verre et des journaux, papiers dans le même bac)
MP	Marché Public
OCAD3E	Organisme Chargé de l'Organisation de la Collecte des DEEE
OM	Ordures Ménagères
OMR	Ordures Ménagères Résiduelles
PAP	Porte à Porte
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TEPCV	Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

A chaque déchet sa poubelle !

Je m'enflamme pour tous ces déchets qui vont se transformer en énergie



Dans la poubelle d'ordures ménagères...

Papiers gras, essuis-tout, mouchoirs, couches-culottes, vaisselle, poterie...

Je suis emballée à l'idée de tous les recycler



Dans le bac jaune...

Tous les emballages et papiers : journaux, briques alimentaires, emballages métalliques, petits cartons, emballages en plastique

Et moi, je ne suis pas en reste



Dans le composteur...

Épluchures, peaux de bananes, pain, herbes, fleurs fanées, coquilles d'œufs, sachet de thé...

Trier c'est préserver, jeter c'est gâcher



SIRTOMRA

Contactez-nous au 02 38 91 58 95

www.sirtomra.fr

CITEO

Règle des 3R

Recycler, **R**éutiliser, **R**éduire

Point verre

Pas que les bouteilles...

Pensez pots & bocaux

Le verre est une matière qui se recycle à l'infini, profitons-en!



Conteneur à textiles

Neuf ou Usé

Les textiles en bon état sont revendus en boutiques solidaires. Les textiles usagés sont transformés en matériaux isolants.

Pas que les vêtements...

Pensez chaussures, linge de maison, maroquinerie



Déchetterie

Ne pas confondre déchetterie et décharge, dans une déchetterie on trie pour valoriser.



CITEO

Re_fashion



Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine				
Communes	Titulaires		Suppléants	
Artenay	Mme MATTIA TALBOT	Mme CHARON	M. GUDIN	M. JACQUET
Boulay les Barres	M. GUILLON	M. GASNIER	Mme LASSAUCE	Mme SIMON
Bricy	M. CORMIER	M. COVERNALE	M. BALAH	Mme VOSSOT
Bucy le Roi	M. GREFFIN	Mme GUERIN	M. FERREIRA	Mme DUBEDAT
Cercottes	M. SAVOURE-LEJEUNE	M. EDROU	M. BISSERIER	Mme DARVOY PEROT
Chevilly	M. PELLETIER	M. LORCET	M. BAZILLE	Mme GAUTHIER
Coinces	Mme DUPONT-FAGUET	Mme MASSON	M. LORY	Mme BEPOIX
Gemigny	M. CAILLARD	M. PINSARD	M. CAILLARD	M. BRUNEAU
Gidy	M. BOURGEOIS	M. BERLA	M. DUPRE	Mme FRIQUET
Huêtre	M. PERDEREAU	M. BLISZEZ	M. BRACQUEMOND	Mme GUEDON
La Chapelle Onzerain	M. GASNIER	M. RICHER	Mme CHASSINE	Mme LE GALL
Lion en Beauce	M. MOREAU	Mme FAUCHET	M. BAILLON	F. FAUTREZ
Patay	Mme AUVRAY	M. GUISET	Mme GRAND-CLEMENT	Mme GRAUX
Rouvray Sainte Croix	M. SMEKENS	M. MULE	Mme ALVES	Mme BEUCHERIE
Ruan	M. DURAND	Mme AUDINEL	M. ELOI	M MOREAU
St Pérvay la Colombe	M. BARRAULT	M. GIRARD	M. DOUSSET	M. MASSON
Saint Sigismond	M. SEVIN	Mme BOISSIERE	M. PELLE	M. PERINEAU
Sougy	M. SEVIN	Mme BONHOMMET	M. BIGOT	M. GAUTRON
Tournoisis	M. DEBREE	Mme CHEVALIER	M. LEVESQUE	M. PRADES
Trinay	M. CATHERINE DIT CARRIOT	M. PECHEUX	M. DIAS	M. BENAULT
Villamblain	M. BANNERY	M. DELMOTTE	M. CLAVEAU	
Villeneuve sur Conie	Mme CISSE	M. THOMAIN	M. GUERIN	M. MERCIER
Communauté de Communes Cœur de Beauce				
Communes	Titulaires		Suppléants	
Baigneaux	Mme DESCAUSES	M. LELEUX	M. DOISNEAU	M. LE METTE
Bazoches les Hautes	M. PHILIPPEAU	M. FOUQUIAU	M. BAUDRON	M. DOLLEANS
Cormainville	M. SICOT	Mme PICHON	Mme MOREAU	M. SAUVESTRE
Courbehaye	Mme DAUVERGNE	M. LEVEILLARD	M. PONSARD	Mme DUFEIL
Dambron	M. MOREAU	Mme PASQUET	M. VIERJON	M. LESAGE
Fontenay sur Conie	M. ALLAIS	M. THIERRY	M. LANDEAU	M. DAUBIN
Guillonville	M. POUILLAIN	M. LE CAPITAINE	Mme MONTAROU MOREAU	M. LEPOUL
Loigny la Bataille	M. ROGER	M. HUDEBINE	Mme BROUSSEAU	M. PESCHETEAU
Lumeau	M. BRACQUEMOND	M. CHENU	M. LE CALLONEC	M. BEAUSERGENT
Orgères en Beauce	M. RINGWALD	M. BOURGEVIN	M. BOURGEOIS	Mme BIGOT
Poupry	Mme SANTOS AFONSO	M. COCULET	Mme PY	M. HARDY
Santilly	M. LACHAUME	M. GASNIER	M. PICARD	Mme VILLEAU
Terminiers	M. PERDEREAU	M. HALLOUIN	M. LEYSSENS	Mme HARDY
Tillay le Péneux	Mme SEVESTRE	Mme LE LOUARN	M. LAMBERT	M. BRULE
Communauté de Communes de la Forêt				
Communes	Titulaires		Suppléants	
Bougy lez Neuville	Mme MAROIS	Mme VINCENOT	M. DUFOUR	M. BEAUVALET
Neuville aux Bois	M. RICHARD	M. MAROIS	Mme VAPPEREAU	M. MACE
Saint Lyé la Forêt	Mme BEAUD'HUY	M. TRIFFAULT	Mme AMMELOOT	M. PRE
Villereau	M. BRIE	M. TOMA	M. CAMUS	M. CALZADA